REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 5 Mars 1967 **1re Circonscription**

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Mes Chers Amis,



Depuis 1962, j'avais complètement abandonné la politique pour me consacrer entièrement à ma profession. Je tiens à préciser à ce sujet que si mes compatriotes me font l'honneur de me désigner pour les représenter, j'assumerais cependant, moi-même, mes consultations un jour ou deux par semaine.

C'est en novembre dernier que **le Président Georges BONNET** me demanda d'être candidat, en raison de l'importance exceptionnelle de l'élection législative du 5 mars 1967.

Le Président Robert LACOSTE et les membres des clubs m'exprimèrent le même désir de me confier l'étendard de la Fédération dans la prochaine bataille électorale.

Je ne me suis jamais dérobé à mon devoir. Voilà pourquoi j'ai accepté d'être le candidat de la **FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE** dans la première circonscription de **PERIGUEUX.**

Pour la première fois, une union complète, étroite, solide et durable, réunit le Parti Radical, le Parti Socialiste et les Clubs de la Convention des Institutions Républicaines.

Pour la première fois, la Gauche non communiste s'est unie et s'est mise d'accord sur un programme commun, pour un Gouvernement de législature.

Pour symboliser cette union, j'ai pris comme suppléant M. Roger ROUDIER, Membre du Parti Socialiste, Maire de Razac-sur-l'Isle.

MON ACTION AU PARLEMENT

En dépit des affirmations, contraires à la vérité, de M. Guéna, **le bilan de mon activité parlementaire, de 1958 à 1962, fut nettement positif.**

Sur le plan national : 24 interventions à la tribune de l'Assemblée, 85 questions écrites posées au Gouvernement, par le canal du Journal Officiel, concernant notamment les personnes âgées, les retraités, les anciens combattants, les cheminots, les agriculteurs, les fonctionnaires, les invalides, les médecins, les pharmaciens, les rapatriés, les commerçants, etc...

Onze propositions de lois, déposées en collaboration avec des amis.

Sur le plan local, je suis à l'origine de la piscine couverte de Périgueux, de la Maison de retraite et de logements foyers pour vieillards à Périgueux, de l'élargissement du pont de la Cité, de l'aménagement du virage du pont de la Cité, de la salle du Bas-Toulon, pour laquelle j'ai obtenu à l'époque la location à la Ville de Périgueux par les Américains et l'Armée. Je suis intervenu dans la réalisation de l'Ecole Normale d'Instituteurs à Périgueux, dans le choix de l'implantation du Lycée Agricole à Coulounieix, dans la création d'une section d'enfants débiles profonds à Vauclaire, dans l'achèvement de la passerelle de Marsac, etc...

Ce qu'a réalisé M. GUENA : NEANT

Face à cela, quelle a donc été l'action de M. Guéna ? Il a inauguré un Fichier des Rapatriés au Bas-Chamiers, **il a** posé la première pierre électorale du Centre de Formation professionnelle accélérée pour ouvriers du bâtiment, **un point c'est tout.** Il prétendait se consacrer à l'implantation d'industries de transformation dans la Circonscription et il affirmait que lui, Député de la majorité, était seul capable d'obtenir des résultats.

Or, non seulement il n'a pas réussi à implanter la moindre usine, mais encore il n'a pu empêcher la récession de s'installer.

Nos primes d'équipement sont de moitié inférieures à celles des départements voisins comme la Corrèze ou la Gironde. De ce fait, comme l'a publiquement déclaré le Président de la Chambre de Commerce, le 5 janvier dernier, « nous n'avons aucune chance de voir s'implanter une usine sur la zone industrielle de Boulazac, tant qu'à nos portes les primes d'équipement seront de 20 et 10 %, alors que chez nous, elles ne s'élèvent qu'à 10 et 5 % ». **La carence de M. Guéna a été totale et les électeurs ont aujourd'hui compris que ses promesses n'avaient été que des promesses électorales sans lendemain. Le résultat de cette carence, c'est l'aggravation de l'appauvrissement et du dépérissement économique de notre circonscription.**

M. Guéna a toujours soutenu par ses votes le Gouvernement de M. Pompidou. Il a donc approuvé les centaines de milliards engloutis dans la Force de Frappe nationale, les centaines de milliards généreusement dispensés à l'Algérie et aux Etats Africains francophones.

En dépit de ses promesses, il a voté contre les anciens combattants, en approuvant le budget du Gouvernement qui a toujours repoussé les revendications de l'U.F.A.C., **il a aggravé la situation des personnes âgées,** en se félicitant de la décision de leur donner 6 F. 30 par jour le 1er octobre prochain, alors qu'en 1962, il leur promettait 10 francs par jour. **Il a été le seul député de la Dordogne à voter contre l'effet rétroactif de la nouvelle loi sur les pensions des retraités et veuves de retraités,** leur faisant perdre ainsi plusieurs milliers de francs par an. **Il a aggravé la situation des petits commerçants, des artisans,** en votant le budget qui les mène à la misère et à leur liquidation. Il a approuvé l'insuffisance de notre équipement médical et hospitalier en votant pour le budget de la santé publique. Il a approuvé le maintien des zones de salaires, alors qu'il promettait leur disparition en 1962. **Il a aggravé la situation des agriculteurs,** en votant pour un plan qui prévoit l'augmentation de leurs revenus par l'exode rural. Il a aggravé la situation des cantons et des communes de notre circonscription en approuvant la débudgétisation qui fait rejaillir sur les communes des charges qui incombaient à l'Etat, **en approuvant la diminution des subventions pour les bâtiments scolaires, les routes, l'adduction d'eau,** etc... **Il s'est désintéressé des jeunes,** en approuvant un

budget qui ne prévoit, pour la vallée de l'Isle, que le bassin de natation de Montpon et de Mussidan et la première tranche du Centre aéré de Coulounieix. **Il a montré son hostilité à l'égard des travailleurs,** en approuvant un budget qui frappe lourdement les salariés, puisque le montant des impôts sur les personnes physiques rejaillit à 70 % sur eux, alors qu'ils ne bénéficient que de 29 % du revenu national. Il se prétend le défenseur des rapatriés et il refuse leur indemnisation.

Sur le plan de l'Europe, il a approuvé l'Europe des Etats, des technocrates, qui a provoqué **une poussée** de nationalisme avec une résurgence du nazisme en Allemagne.

Sur le plan économique, il a approuvé le plan de stabilisation qui a empêché les **investissements, mettant nos entreprises** en difficulté à la veille de l'ouverture totale des barrières douanières dans l'Europe des Six, **le 1er juillet 1968.**

Il a approuvé par ses votes **les augmentations du coût de la vie, des timbres, de l'électricité, du téléphone, des transports des impôts,** n'exigeant pas la modification des tranches d'imposition, etc...

Il ne pouvait en être autrement avec un inconditionnel, qui apporte toujours son suffrage au **gouvernement, même s'il sait** que cela est préjudiciable aux intérêts de la population qu'il représente.

M. Guéna a choisi un suppléant Giscardien d'extrême droite, dont la position sur l'Europe, **sur la cogestion au sein** des entreprises est diamétralement opposée à sa position gaulliste. **Singulière cohésion de l'U.N.R. et des Giscardiens** qui se présentent avec la même étiquette, mais se refusent à constituer ultérieurement un groupe parlementaire **unique.**

NOTRE PROGRAMME

FACE A UN BILAN AUSSI DESASTREUX, LA FEDERATION DE LA GAUCHE PRESENTE UN PROGRAMME DE GOUVERNEMENT :

I. — **Une société de citoyens libres,** avec la stabilité dans l'équilibre des pouvoirs et le respect de la Constitution.

II. — **Une économie de progrès** avec la volonté de développer le bien-être de tous, de répartir équitablement les résultats de la production, de reconnaître aux salariés, aux agriculteurs, aux intellectuels, les droits qui sont les leurs et de respecter la priorité pour les besoins essentiels : l'enseignement, le logement, la santé.

III. — **Une agriculture moderne** en l'intégrant dans l'économie générale pour assurer aux agriculteurs la parité des revenus.

IV. — **Les fondements de la justice sociale** avec la reconnaissance du droit au travail, du droit à la santé, du droit au logement, du droit à la solidarité nationale pour les handicapés, les victimes de la guerre et anciens combattants et rapatriés d'Algérie, les personnes âgées, les familles.

V. — **La promotion de la femme,** en reconnaissant la dignité de la femme par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances, le respect du principe « à travail égal, salaire égal », le remboursement à 100 % du congé de maternité, le développement des équipements sociaux, etc...

VI — **La priorité des priorités à l'Education Nationale,** pour donner à la jeunesse l'égalité des chances dans la vie, et lui apporter le droit à un avenir heureux, en assurant la modernisation et la démocratisation de l'Enseignement, en développant la recherche scientifique et en promouvant une politique de la jeunesse et des loisirs.

VII.— **La paix dans un monde organisé,** en renonçant à la Force de Frappe atomique, dangereuse, illusoire et coûteuse. En participant à la conférence de Genève sur le désarmement général, en signant les accords internationaux sur la cessation des essais nucléaires, en proposant un plan de désarmement progressif et un accord général, contre la dissémination des armes nucléaires.

Nous proposons une action concertée de la France, en faveur de la Sécurité Collective et de la coexistence pacifique et une action énergique de la France pour la construction de l'Europe des peuples.

ENTRE L'U.N.R. ET LE COMMUNISME : LA FEDERATION DE LA GAUCHE

Pendant toute sa campagne électorale, M. Guéna s'acharne à tenter de démontrer qu'il n'y a dans cette Circonscription aucune force politique, aucun autre choix possible entre l'U.N.R. ou le Communisme. C'est un mensonge, et un simple rappel des chiffres obtenus par les candidats en 1962 devrait le ramener à plus de modestie.

En effet, le 18 novembre 1962, M. Guéna, U.N.R., a obtenu 12.764 suffrages ; M. Péron, P.C., 14.074 ; M. Rousseau, R.D., 9.830, et M. Caille, S.F.I.O., 6.503.

C'est-à-dire que la Fédération avait rassemblé, en 1962, 16.333 voix, le candidat communiste 14.074 voix et M. Guéna 12.764 voix seulement. De plus, **M. Guéna** oublie de rappeler qu'il a été **battu en mars 1964,** aux Elections du Conseil Général à Périgueux par le **Président Georges Bonnet,** il oublie de rappeler qu'il a **encore été battu à Périgueux, en mars 1965, aux Elections Municipales, où sa liste a été écrasée par la liste d mon ami Barrière.**

La FEDERATION DE LA GAUCHE rassemble tous les hommes de gauche NON COMMUNISTES, épris de liberté, de paix et de justice sociale.

Sur le plan national, elle offre un programme de Gouvernement aussi raisonnable que réalisable.

Sur le plan local, par son candidat investi par elle, elle entend déclencher l'opération survie à Périgueux et dans la Vallée de l'Isle en changeant la politique actuelle, approuvée par M. Guéna, qui conduit à l'exode de nos campagnes et au dépeuplement de nos villes.

M. Guéna n'a pas rempli sa mission. Inconditionnel, il a voté pour le pouvoir au détriment de sa circonscription et de notre population. S'il était réélu, ce serait demain la même chose, car il ne peut être à la fois le défenseur de nos populations et le défenseur d'un pouvoir dont la politique frappe lourdement les agriculteurs, les ouvriers, les petits commerçants et artisans, les petits fonctionnaires, les anciens combattants, les vieillards, les familles, les retraités, les jeunes, les chefs d'entreprises, les professions libérales, les mutilés et invalides.

Pour redresser la situation, il faut que vous soyez représentés par un homme de chez vous, parfaitement au courant des problèmes de la Circonscription, courageux, dynamique, désintéressé, animé par une volonté ardente de défendre notre région.

Pour sauver notre CIRCONSCRIPTION,

Pour imposer la REPUBLIQUE DES CITOYENS dans la PAIX, la LIBERTE, l'EGALITE et la FRATERNITE,

VOUS VOTEREZ POUR DEUX HOMMES QUI ONT DEJA FAIT LEURS PREUVES AU SERVICE DE LA REPUBLIQUE :

le Docteur Raoul ROUSSEAU

Médecin à Périgueux

Ancien Député

Ancien Conseiller Général

Remplaçant éventuel

Roger ROUDIER

Directeur d'Ecole

Maire de Razac-sur-l'Isle

Imp. Joucla, Px.,